

MAIRIE DE MANTEYER

SÉANCE DU 15 JUILLET 2025

DE-054-2025

Nombre de membres
afférents au CM : 11
Nombre de membres en
exercice 10
Nombre de membres
présents 07
Nombre de membres qui
ont pris part à la délib 09

Date de la convocation
10/07/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quinze juillet à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Manteyer, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel PONS, Maire.

Présents : PONS Michel, IMBERT Joëlle, BETEILLE Nelly, CELCE Chantal, LEVY Claude, PAUCHON Robert, LORIDON Pablito

Absents excusés représenté: LE MAGADURE Antoine (pouvoir à Michel PONS)
BUMAT Vincent (pouvoir à Joëlle IMBERT)

Absent excusé : FLEURY Simon

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500757-20250715-054-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/07/2025

Mme Nelly BETEILLE a été désignée secrétaire de séance.

Approbation du Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 juin 2025

Il s'agit d'approuver, avec ou sans observation, le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 20 juin 2025.

Mme CELCE Chantal demande qu'une rectification soit porter au PV dans la partie « questions diverses ». Il y a eu une erreur sur le nom de l'ancienne élue, il s'agit de Mme Dorine TESSA et non d'Amandine ARNAUD.

La rectification sera faite.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

➤ APPROUVE le procès-verbal de la séance du 20 juin 2025

A voté contre : 0

Abstention : 1 (Robert PAUCHON)

Ont voté pour : 6 dont 2 pouvoirs

Pour extrait conforme

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdits.

Le Maire



M. PONS